

Procès verbal de l'assemblée générale

En date du 24 juin 2012 à 15 heures

L'assemblée générale de l'association BODHICHARYA FRANCE, convoquée par lettre adressée le 2 mars 2012, s'est réunie à Lusse sous la présidence de Mr. Jean BURGERT.

Membres présents : 39

Bon pour pouvoir : 106

Total: 145

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

Le Président remercie les participants pour leur présence. Il souligne qu'ils sont plus nombreux que lors de la précédente assemblée générale, ce qui atteste du dynamisme de l'association. Sont également remerciés les responsables des tcheulings pour leur aide dans la collecte des pouvoirs.

1. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2011

Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal de la précédente assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral du président

L'année 2011 est capitale dans la vie de l'association. En effet, elle marque le début des travaux de rénovation du centre monastique (réfection d'une chambre double et de deux chambres simples), concluant une longue période de préparation et de réflexion. Entre mai et septembre 2011, 11 réunions de chantier ont eu lieu avec l'architecte. Elles ont permis d'assurer un suivi rigoureux du chantier, tant quantitatif que qualitatif. Les travaux ont été réalisés dans les délais impartis et tout ce qui avait été initialement mal fait a été refait. Les personnes qui ont pu bénéficier des chambres rénovées (par exemple lors de retraites individuelles ou collectives) font part de leur grande satisfaction quant aux conditions d'hébergement proposées.

Cependant, la gestion de l'association en 2011 a nécessité une grande vigilance : de la part de l'architecte sur le plan technique, mais aussi de la part des personnes responsables, sur le plan financier. Le principe qui a été adopté pour gérer l'association est de ne pas avoir de dépenses supérieures aux recettes. En d'autres termes, l'association est gérée « en bon père de famille ». L'association dispose également d'une réserve de vingt cinq mille euros qui doit permettre d'assurer le bon fonctionnement du centre en cas de difficulté, tant pour les résidents qui y vivent que pour les personnes qui y séjournent de façon temporaire.

Par ailleurs, l'année 2012 marque la fin du mandat des administrateurs de l'association. Le Président remercie les personnes qui l'ont accompagné tout au long de ce mandat (qui a passé bien vite) : les administrateurs, membres du bureau et responsables de tcheulings pour leur implication extrêmement forte. Le président mentionne tout particulièrement la trésorière, qui s'est formée à la comptabilité, ainsi que Gildas, dont l'activité de chef des travaux est remarquable. Enfin, le président précise que ses relations avec Lama Tsultrim ont toujours été très bonnes.

Il est rappelé aux membres de l'association que les procès verbaux des assemblées générales et conseils d'administration sont disponibles sur le site Internet de l'association. Le président regrette que les membres ne soient pas plus actifs en termes de suggestions mais se réjouit de la bonne fréquentation du centre et des tcheulings, notamment lors des enseignements mensuels et des week-ends Mahamoudra.

3. Rapport financier sur l'activité de l'association en 2011

La trésorière présente le bilan ci-joint et y ajoute les remarques suivantes :

Les recettes pour 2011 s'élèvent à 221338 € tandis que les dépenses sont d'un montant de 200390 €. L'association a donc réalisé en 2011 un bénéfice de 26649,13 €, ce qui est tout à fait exceptionnel compte tenu de l'ampleur des travaux réalisés cette année.

Les frais de fonctionnement du centre ont augmenté de 2000€/mois, passant de 5700€/mois en 2011 à 7700€/mois en 2012. Cette augmentation inclut l'achat d'un nouveau véhicule pour le centre.

La trésorière précise que tout est mis en œuvre pour rendre le suivi des recettes et dépenses de plus en plus précis.

Le rapport financier sur l'activité de l'association en 2011 n'appelle aucun commentaire et est approuvé à l'unanimité.

4. Budget prévisionnel pour l'année 2012

La trésorière présente le budget prévisionnel ci-joint. Celui-ci prévoit que dépenses et recettes seront égales, d'un montant de 200 000 € et est donc équilibré. La trésorière ajoute les remarques suivantes:

Certains postes devraient augmenter: l'alimentation, les transports, l'énergie et la sécurité, le secrétariat, le remboursement du prêt bancaire.

Le prévisionnel est cependant équilibré.

Le budget prévisionnel n'appelle aucun commentaire et est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport sur l'activité spirituelle de l'association par Lama Tsultrim

Lama Tsultrim se réjouit du développement que connaît le centre et remarque que, lors de son ouverture il y a quatre ans, peu de personnes pensaient que ce projet pouvait aboutir. Les deux objectifs du centre sont rappelés:

1. Permettre à des moines de vivre selon leurs vœux monastiques
2. Rendre possible des retraites tant individuelles que collectives.

Lama Tsultrim rappelle qu'en France les centres poursuivant de tels objectifs sont rares.

La fréquentation du centre est en hausse: celui-ci commence à être connu, même à l'extérieur de la Sangha, en tant que lieu où il est possible d'effectuer des retraites.

Lama Tsultrim souligne l'harmonie qui règne tant parmi les résidents que dans la Sangha et les tcheulings. Il précise que cette harmonie est le fruit d'une pratique authentique du Dharma et découle également du fait que nous sommes tous rattachés à un même enseignant, Ringou Rinpoché.

Le développement des tcheulings se poursuit lui aussi de façon harmonieuse. De nouvelles personnes

viennent dans les tcheulings chaque mois. Certaines sont de passage, ce qui est naturel, tandis que d'autres reviennent régulièrement, appréciant la possibilité d'un contact régulier avec le Dharma près de chez elles qu'offrent les tcheulings, ce qui est précisément leur raison d'être.

Lama Tsultrim rappelle également que ni les cotisations ni les tarifs des repas et de l'hébergement n'ont augmenté depuis la création de l'association, point d'autant plus remarquable que, dans le même temps les conditions d'accueil se sont, quant à elles, améliorées. L'accessibilité financière du centre est donc maintenue.

De plus, Rinpoché fait pleinement confiance à toute la Sangha pour développer le centre. Cette confiance est justifiée puisque, contrairement à d'autres centres placés sous son autorité spirituelle, le nôtre ne connaît ni difficultés financières ni difficultés relationnelles. Par ailleurs, tout ce qui est accompli quant au développement du centre ne peut l'être que grâce aux membres du bureau, aux responsables des tcheulings, aux résidents. En d'autres termes, nous avons tous besoin les uns des autres.

Pour ce qui est de l'avenir, Lama Tsultrim informe les membres de l'association que l'une des priorités sera le développement de la boutique du centre. Les conditions matérielles rendant ce développement possible ont commencé à être mises en place avec l'aménagement d'une nouvelle boutique et l'acquisition d'une caisse enregistreuse. Les adhérents sont donc invités, dans la mesure du possible, à faire vivre la boutique au maximum.

En conclusion, Lama Tsultrim se réjouit de la pérennité du centre. Il repose sur des bases solides et se développe de façon saine. Son objectif n'est pas de devenir un grand centre mais plutôt un centre voué à la pratique du Dharma, ce qui est la plus belle offrande que nous puissions faire à Rinpoché.

6. Points divers

Un adhérent demande que soit examinée par l'assemblée générale la possibilité d'introduire des cotisations réduites pour les adhérents ne fréquentant que les tcheulings et pas le centre monastique de Lusse.

Après examen, l'assemblée générale conclut qu'un tel dispositif serait complexe à mettre en place. De plus les enseignements dans les tcheulings impliquent des frais dont il faut tenir compte. Enfin, comme il a été mentionné plus haut, les cotisations n'ont pas augmenté depuis la création de l'association et sont jugées abordables, d'autant plus que des facilités de paiement peuvent être accordées aux personnes qui le souhaitent.

7. Renouvellement du conseil d'administration

Le mandat des administrateurs étant arrivé à échéance, l'assemblée générale doit procéder à l'élection de six nouveaux administrateurs. Les six administrateurs sortants se portent candidats, ainsi que deux autres membres de l'association. Le vote est effectué grâce à un scrutin pluri nominal à un tour, dont le résultat est la réélection des six administrateurs sortants:

- Jean BURGERT, Sacha MARCHE, Christophe KENDZIERSKI, Siegfried LEROUX, Sébastien HINDERER et Gildas ROBO

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé le présent procès verbal.

Le président : Jean BURGERT

Le secrétaire : Sébastien Hinderer